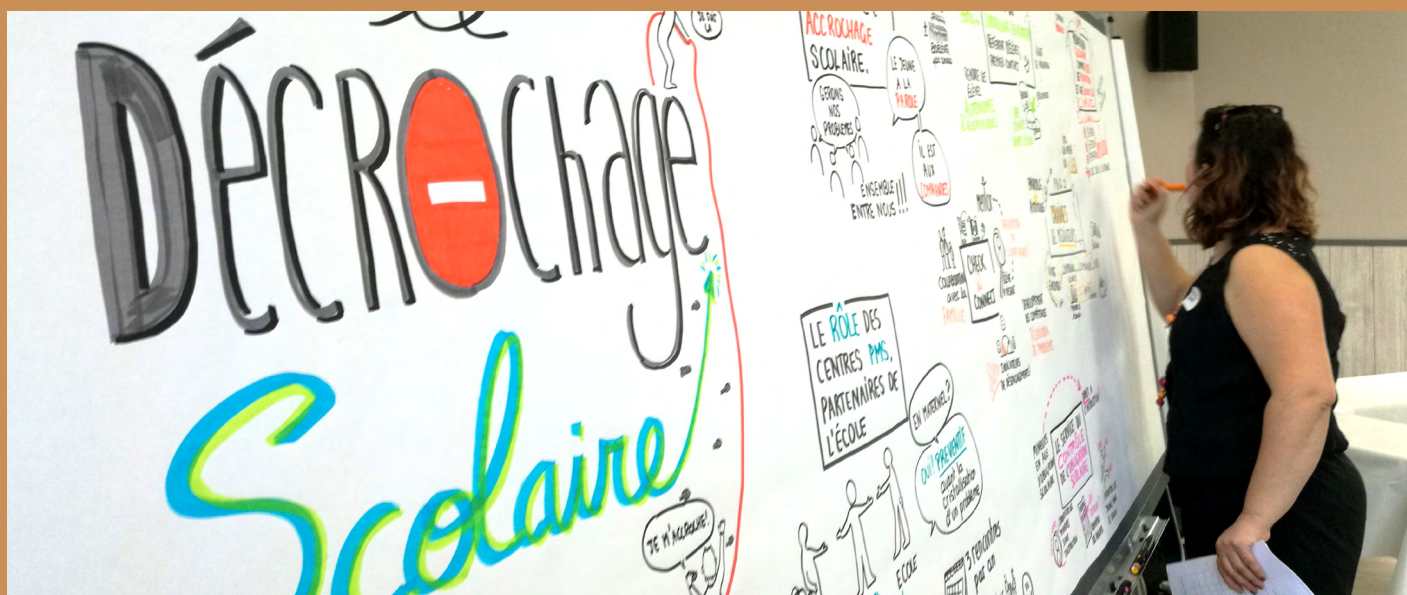


COMMENT PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?



Le 20 avril 2018, près de cent cinquante enseignants de primaire et de secondaire se sont réunis à l'Athénée Royal Vauban, à Charleroi. Pendant une journée, les participant(e)s ont pu découvrir, au cours de différents ateliers, des exemples déjà mis en pratique de dispositifs visant à prévenir ou à lutter contre le décrochage scolaire, à améliorer le climat dans l'école et à favoriser la motivation des élèves.

SOMMAIRE :

La lutte contre le décrochage scolaire, une priorité au coeur du Pacte d'Excellence	2
Les dispositifs et outils pratiques permettant de prévenir le décrochage scolaire	2
Échos des échanges	13
Conclusion	15

La lutte contre le décrochage scolaire, une priorité au coeur du Pacte d'Excellence

Les taux de décrochage scolaire, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, demeurent parmi les plus élevés des pays développés. En effet, plus de 12% des jeunes de 18 à 24 ans ont quitté l'école en n'ayant achevé que l'enseignement secondaire inférieur ou moins. À Bruxelles, ce nombre atteint 20%.

Le Pacte d'Excellence prend en compte ce décrochage et cherche à y apporter des solutions. Il veut favoriser des pratiques innovantes au sein des équipes pédagogiques pour les aider à mobiliser les ressources internes et affiner les outils pédagogiques adaptés pour les diffuser ensuite auprès des professeurs. Dans certains cas, cependant, les élèves ne sont plus aptes à suivre l'enseignement car ils vivent dans des conditions très difficiles et des ponts seront établis avec des partenaires extérieurs qui peuvent épauler les établissements scolaires.

La mise en œuvre du Pacte d'Excellence ne peut fonctionner, a rappelé Laurent Divers, conseiller de la Ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns, en citant Vincent Dupriez, Professeur à l'UCL, que si chacun met les mains dans le cambouis, s'investit dans l'amélioration de la situation de sa classe et de son établissement, car une réforme qui serait décidée uniquement dans les hautes sphères n'aboutirait pas.

Le décrochage est actuellement une préoccupation transversale à toutes les écoles, a poursuivi le Conseiller de la Ministre, cela signifie qu'il existe une réelle volonté de la profession de se mobiliser dans ce domaine. La journée de ce deuxième Forum d'échange de pratiques visait à amorcer le changement d'esprit nécessaire afin que chacun retourne dans son école avec une volonté renforcée de changer les choses.

Pour cela, les enseignants ont cependant besoin de connaître les outils, les expériences déjà développés avec succès en Belgique ou ailleurs. C'est pour répondre à cette préoccupation que le Pacte d'Excellence prévoit explicitement de mettre à disposition du monde de l'enseignement des moyens budgétaires destinés au soutien des équipes pédagogiques par la mise en commun de ressources pédagogiques.

C'est tout l'enjeu des forums d'échange de pratiques : la mise en réseau, le partage des connaissances, le décloisonnement des démarches. Cette volonté va d'ailleurs se traduire par la mise en ligne des dispositifs et outils partagés lors de la journée du 2 mars sur une plateforme mise à la disposition de la communauté enseignante via le site www.anousdejouer.be (voir page 16).

Les dispositifs et outils pratiques permettant de prévenir le décrochage scolaire



Une vingtaine d'ateliers ont permis aux participant(e)s du Forum d'échange de pratiques de découvrir des projets déjà implémentés dans des écoles primaires et secondaires en Fédération Wallonie-Bruxelles. Des informations complémentaires sur ceux-ci peuvent être trouvées sur le site www.anousdejouer.be ainsi que sur d'autres initiatives qui s'y ajouteront de semaine en semaine.

Le rôle des Centres PMS, partenaires de l'école. Un service à la disposition des élèves et de leur famille

Un projet de prévention du décrochage, monté par un CPMS, se basant sur l'amélioration de la lisibilité des réalités et des besoins des enfants, des parents et de l'école.

Porteur du projet : CPMS libres de Charleroi
Stéphanie Amant, Directrice du CPMS 2
Contact : stephanie.amant@cpmscharleroi.be

L'implication des parents est essentielle pour le bien-être de l'enfant dans sa scolarité. Le CPMS libre de Charleroi a décidé de travailler sur cette dimension en aidant les parents des élèves de maternelle à accompagner au mieux leur enfant dans son processus de développement global afin de favoriser son épanouissement personnel.

Le projet est construit avec les équipes pédagogiques des écoles et vise à renforcer la relation parents / enseignants pour faire en sorte que les échanges soient positifs et que les messages scolaires percolent correctement jusqu'à la maison.

Le projet est basé sur des activités très différentes : des ateliers de jeux réunissant parents et enfants, des groupes de réflexions et de partage pour les parents, des activités pédagogiques pour les enfants et, enfin, des initiatives réunissant les parents, les enseignants, les enfants et les agents CPMS.

PRIMAIRE

GRAINES DE MÉDIATEURS

Un programme d'éducation citoyenne visant à rendre les enfants autonomes dans la gestion de leurs conflits au quotidien.

Le programme propose aux enseignants toute une série d'outils pratiques pour prévenir la violence et améliorer le climat en classe.

Porteur du projet : Madame Isabelle Brouillard, Secrétaire générale de l'Université de Paix
Animation : Frédéric Billiard et Christine Cuvelier
Contact : i.brouillard@universitedepaix.be | c.cuvelier@universitedepaix.be

Ce programme d'éducation citoyenne vise à rendre les enfants autonomes dans la gestion positive de leurs conflits au quotidien, grâce au développement de leurs habiletés sociales.

Quatre «rouages» sont travaillés à travers des activités de mises en situation : le «vivre-ensemble» pour créer du lien et apprendre à se connaître ; le «comprendre» pour réfléchir aux attitudes, perceptions et ressentis par rapport au conflit ; le «communiquer» pour favoriser l'écoute et l'expression ; l'«agir» pour passer à l'action, en tant que partie ou comme tiers intervenant.

Résultat : en début de parcours, dans une classe où l'enseignant suit le programme pour la première fois, 10% des enfants seulement distinguent correctement les faits des jugements. En fin de cette même année scolaire, ils sont 50 %.

Le site des promoteurs du programme (<https://www.universitedepaix.org/actions-jeunesse/le-projet-dans-les-classes>) propose un guide pratique pour implanter le projet dans les écoles.

Utiliser le plan de travail en classe

Cet outil de prévention du décrochage scolaire travaille sur la mobilisation des élèves en suscitant leur intérêt et en s'adaptant à leurs besoins.

Porteur du projet : Vanessa Masquelier
Contact : vanessamasquelier@gmail.com

L'objectif de ce projet est de moduler le travail en classe de façon à individualiser les apprentissages et d'encourager les élèves à choisir eux-mêmes ce qu'ils font et avec qui, tout en dégageant du temps pour l'enseignante qui peut alors pratiquer la remédiation avec les élèves en difficulté.

L'idée est de proposer des ateliers différents au moins cinq fois par semaine pendant 50 minutes. Ceux-ci sont organisés selon un plan de travail que doivent respecter les élèves de façon autonome. Les ateliers sont prévus pour une période de quinze jours, ils sont donc généralement présentés un lundi pour être finalisés le vendredi de la semaine suivante.

Le plan de travail peut porter sur différents types d'activités pédagogiques (contagion, apprentissage ou entraînement) mais, en début d'année, ce sont plutôt des activités d'entraînement qui sont privilégiées pour que les enfants soient plus autonomes tant avec le dispositif qu'avec l'activité.

Le dispositif favorise la coopération dans la classe. Souvent des élèves en aident d'autres pour qu'ils puissent comprendre ou simplement pour terminer dans les temps.

PRIMAIRE & SECONDAIRE

ÉGO : l'Évaluation Gérée par Ordinateur.

Une méthode pour détecter et évaluer les points d'amélioration pour la réussite d'une épreuve.

Porteur du projet : Rupert Meurice de Dormale
Contact : rupert@freegates.be

Lorsqu'il y a application de règles (grammaire, mathématiques, sciences...), la construction des savoirs se fait de manière pyramidale. À partir des savoirs de base se forment des savoirs de plus en plus complexes. Si l'un des savoirs de base est mal maîtrisé, c'est toute la pyramide qui est mise en danger et il est souvent difficile de remonter à la lacune de départ.

Il est donc impératif de pallier rapidement les lacunes de chaque élève pour éviter qu'il/elle perde pied dans l'avancement de la matière et se décourage dans ses apprentissages.

Dans ce projet, un premier module informatique offre un apprentissage des règles tandis que le second permet de réaliser un test dans lequel, selon l'erreur de l'élève, une série de sous-questions lui sont posées afin de déterminer, de façon individuelle, les savoirs qui font défaut et/ou les règles d'application erronées. En fin de test, chaque élève reçoit sa «feuille de route» individuelle qui peut faire l'objet du devoir pour le cours suivant. Il/elle peut s'autoévaluer en permanence, en classe ou à domicile, en recommençant le test autant de fois que nécessaire.

Les Équipes mobiles et l'absentéisme scolaire : les écoles savent pourquoi ... ou pas !

Ce dispositif, mis en place par la Fédération Wallonie Bruxelles, accompagne les établissements scolaires dans la gestion de situations d'absentéisme et/ou de décrochage.

Porteur du projet : Laurence Gobeaux, *intervenante du Service des Équipes mobiles de la Fédération Wallonies-Bruxelles*

Contact : laurence.gobeaux@cfwb.be

Le Service des Équipes mobiles intervient dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, à la demande du chef d'établissement.

Ce Service, composé d'intervenants extérieurs aux écoles, peut aider les établissements à faire face à différents types de situations. Dans l'enseignement fondamental, il effectue des missions en cas d'absentéisme scolaire. Dans le fondamental et le secondaire, il intervient en cas de décrochage scolaire.

Les équipes mobiles opèrent également en cas de situation de crise dans l'école, c'est-à-dire, une situation affectant l'établissement scolaire à la suite d'un fait précis. Leur mission peut aussi consister à permettre la reprise du dialogue au sein de l'établissement scolaire qui a connu une situation de crise ou à agir de manière anticipative, au cas où l'équipe éducative souhaite se préparer à réagir en situation de crise.

L'objectif de l'intervention est de recréer du lien entre l'élève et l'école en collaboration avec la famille et des éventuels services extérieurs. Les intervenants ont la possibilité de se rendre au domicile du jeune.

Le Service du Contrôle de l'obligation scolaire (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Ce service administratif intervient en cas d'absentéisme ou de décrochage scolaire pour interpellier la famille ou mobiliser un service d'aide adéquat.

Porteur du projet : Amandine Huntzinger,
Responsable du Service du Contrôle de l'obligation scolaire

Contact : amandine.huntzinger@cfwb.be

Le Service du Contrôle de l'obligation scolaire a une double mission : vérifier que tous les mineurs sont inscrits dans une filière (école organisée ou subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignement à domicile, formation en IFAPME/SFPME,...) et s'assurer qu'ils fréquentent bien leur établissement scolaire.

Lorsqu'une situation d'absentéisme ou de décrochage scolaires est constatée, le service peut interpellier les responsables légaux du mineur concerné. Si la situation ne s'améliore pas, il vérifie que le mineur bénéficie d'une prise en charge adéquate. Si ce n'est pas le cas, il oriente alors lui-même la situation de décrochage vers un service d'aide. Dans les cas les plus graves (bien-être du mineur en péril, disparition du mineur ou absence totale de collaboration des responsables légaux), le Service avertira le Parquet Jeunesse.

Ce service administratif n'intervient pas directement sur le terrain mais les informations dont il dispose (notamment « l'historique » de chaque situation) sont précieuses afin de décider du suivi à donner à chaque dossier.

La concertation entre secteurs pour améliorer l'accrochage scolaire. Des ressources à partager avec l'ensemble des acteurs des deux secteurs : www.accrochaje.cfwb.be

Ce site internet regroupe les informations légales et actualités des groupes intersectoriels dans le domaine de la lutte contre le décrochage.

Porteur du projet : *Facilitateurs Enseignement - Aide à la jeunesse*
Benoît Lenoble et Pascal Rigot

Contact : benoit.lenoble@cfwb.be et pascal.rigot@cfwb.be

L'Aide à la Jeunesse et l'Enseignement ont tous deux le bien-être des enfants et des jeunes au cœur de leur mission. Cependant, les professionnels des deux secteurs ne connaissent pas nécessairement le travail de l'autre, les outils qui ont déjà pu être déployés avec succès ou les actions intersectorielles qui existent déjà mais manquent souvent de visibilité.

Ce travail intersectoriel est l'objet du Décret de 2013, qui organise les politiques conjointes autour de quatre thématiques : le bien-être des jeunes à l'école, la prévention des violences, l'accrochage scolaire, l'accompagnement des démarches d'orientation.

La collaboration s'effectue à différents niveaux : au niveau global avec le Comité de Pilotage et la Commission de Concertation, au niveau intermédiaire avec les Plateformes de concertation zonales et au niveau local avec les Cellules de Concertation Locales.

Le site recense les événements dans le domaine du décrochage, fournit les coordonnées des différents groupes de travail et présente les différents projets menés sur le terrain.

Le Travail en réseau. Développer des partenariats intersectoriels

À Charleroi, des écoles ont un partenariat avec un partenaire « neutre » pour accompagner les jeunes et leurs familles dans les démarches nécessaires.

Porteur du projet : *La Maison de l'Adolescent (Marylène RENSI) et Point Jaune (Margot TIMMERMANS)*
Contact : marylene.rensi@chu-charleroi.be et direction@pointjaune.be

Il y a deux ans, la Maison de l'Adolescent de Charleroi a créé une fonction d'agent de liaison avec quatre écoles locales de type différent (l'une d'enseignement technique secondaire de promotion sociale, un CEFA et deux écoles d'enseignement général).

Cet agent de liaison tient régulièrement des permanences dans les locaux des établissements et accompagne les jeunes et leurs familles. Après avoir effectué un diagnostic de la situation, la Mado peut soit s'occuper elle-même des démarches à entreprendre, soit aiguiller les jeunes et leurs familles vers les services adéquats.

L'intérêt de la démarche réside dans le fait que cet agent de liaison n'est pas partie prenante dans l'école et est donc perçu comme neutre par les élèves. D'autre part, il peut aussi intervenir à domicile. Une AMO, Point Jaune, a d'ailleurs été associée au projet.

En prolongement à cette initiative, la Mado a créé une plateforme, réunissant les secteurs d'Aide à la jeunesse et de l'Enseignement, qui propose des séances d'information aux écoles ainsi que des workshops sur les sujets proposés par les participant(e)s.

La médiation scolaire comme outil de prévention et de gestion des conflits

Les médiateurs de la FWB retissent les relations entre les élèves et les enseignants mais aussi entre les élèves eux-mêmes pour assurer leur bonne insertion scolaire et améliorer le climat scolaire.

Porteur du projet : Le Service dépend de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Contact : pour le service de Bruxelles -> Juliette VILET : juliette.vilet@cfwb.be
 pour le Service en Wallonie -> Thérèse LUCAS : therese.lucas@cfwb.be
<http://www.enseignement.be/index.php?page=4264>

Les médiateurs scolaires de la FWB peuvent intervenir dans des domaines très divers liés au climat des classes, qu'il s'agisse des rôles respectifs des élèves et des enseignants, des conflits et tensions qui peuvent survenir dans la réalisation d'une tâche ou suite au jugement de certains élèves sur les autres. L'espace de médiation offre alors tant aux élèves qu'aux enseignants un espace pour s'exprimer et construire progressivement, ensemble, une nouvelle représentation de la vie en classe.

Les médiateurs peuvent également travailler sur les relations entre élèves au sein de l'école et en dehors. Les études sur le décrochage scolaire montrent en effet que les élèves les plus à risque de décrochage sont les moins bien insérés dans le réseau de relations au sein de l'école et de la classe.

Les élèves qui sont rejetés par leurs camarades peuvent en effet développer des attitudes négatives et ne sont alors plus en mesure de construire des liens positifs avec l'environnement scolaire.

SECONDAIRE

Organisation de l'école en P90, avec ateliers « projets et dépassement » le jeudi après-midi

Un changement de structure dans les grilles horaires et un changement des pratiques pédagogiques peuvent aider à lutter contre l'échec scolaire

Porteur du projet : Collège Notre Dame de Bellevue à Dinant
 Pascal Hubert
Contact : hubert@ndbellevue.be

Depuis plusieurs années, le Collège Notre Dame de Bellevue à Dinant organise ses périodes de cours sur 90 minutes, donc 1 bloc qui réunit 2 périodes de 45 minutes (à la place des 50 minutes classiques). Cette option est intéressante dans le cas de certaines options ou cours généraux en offrant une plage d'apprentissage allongée. L'idée est aussi de gagner ici et là de petites tranches de 5 minutes qui seront alors regroupées – généralement sur un après-midi – afin de permettre aux écoles d'organiser des activités de remédiation, des activités de dépassement, de découverte, d'orientation, etc. Ce choix entre donc dans une optique de lutte contre l'échec scolaire.

L'objectif n'est pas uniquement de gagner du temps mais, plus loin, d'inviter les professeurs à penser l'approche pédagogique des cours de manière différente et à varier les stratégies d'apprentissages au sein d'une même leçon. À terme, cette stratégie va améliorer le bien-être à l'école et dès lors favoriser les apprentissages.

Le conseil de tous, ou comment responsabiliser chacun des acteurs par rapport au climat d'apprentissage

Ce dispositif de prévention de la violence vise à apaiser rapidement toute tension en travaillant sur l'amélioration du climat scolaire.

Porteur du projet : Brenda Medianca et Vincent Morimont

Contact : vincent.morimont@ismchatelineau.org

<http://ismchatelineau.be/notre-ecole/lecole-autrement/le-conseil-de-tous/>

Lorsqu'une problématique empêche le groupe classe de fonctionner ou que le comportement de certains élèves ne permet plus d'avoir une ambiance propice à l'apprentissage, un Conseil de Tous est organisé pour débloquer la situation problématique. La demande peut provenir de la direction, d'un éducateur, du corps enseignant ou d'un délégué de classe.

La direction, l'éducateur de référence, le délégué de classe ainsi que les enseignants sont invités à préparer le conseil avec les animateurs. Ils y élaborent une série de questions ouvertes qui tiendront lieu de fil conducteur.

Le Conseil pour Tous réunit ensuite tous les élèves de la classe concernée, les enseignants ayant participé à la préparation du conseil ainsi que l'éducateur de référence. Les participants sont disposés en cercle afin de favoriser l'égalité entre tous. Les règles de participation sont clairement expliquées aux participants.

Les animateurs mènent le conseil et tentent de trouver les solutions en donnant la parole à tout le monde.

PRIMAIRE

Le projet P.S.M. (Prévention, Sensibilisation, Mobilisation), une nouvelle alternative aux problématiques d'addictions dans les établissements scolaires

Dispositif de présence, de sensibilisation et de mobilisation autour des assuétudes en milieu scolaire.

Porteur du projet : La Cellule d'Aide Aux Assuétudes en Milieu Scolaire du Collège des Aumôniers du Travail de Charleroi.

Contact : fredhublet@hotmail.fr

La Cellule d'Aide aux Assuétudes a été créée en 2016 au départ d'un travail effectué par Frédéric Hublet au Collège des Aumôniers du travail à Charleroi. Elle fonctionne à l'heure actuelle dans huit établissements scolaires (six écoles à Charleroi et deux à Bruxelles). Elle a notamment pour mission de prévenir les risques liés aux assuétudes dans un public scolaire et de favoriser le développement des compétences psychosociales du jeune en le soutenant sur le plan éducatif et pédagogique.

La C.A.A.M.S. travaille à la fois par une aide individuelle basée sur la création d'un lien avec les élèves et l'écoute de leurs demandes et par une action collective par le biais d'animation de prévention. Elle organise également des groupes d'arrêt de la consommation et de sevrage progressif au sein de l'école. Elle agit en collaboration avec tout le personnel encadrant les élèves.

Le service est en contact avec des intervenants de secteurs variés vers qui il peut orienter le jeune ou à qui il fait appel pour l'accompagnement thérapeutique et les animations.

SECONDAIRE

Le travail de surveillant-éducateur : référent d'élèves, premier contact

Cet outil de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire se base sur le travail quotidien des surveillants-éducateurs de l'école.

Porteur du projet : Institut Sainte-Marie Châtelineau
Jean-Carlo Corradi
et Cécile Allerweireld
Contact : corradi@ismchatelineau.org

Depuis une vingtaine d'années, l'école développe un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire basé sur les surveillants-éducateurs de l'établissement. Ceux-ci sont formés pour être les agents de prévention du décrochage et pour veiller au bien-être des jeunes. Chacun est identifié comme référent pour un groupe de jeunes et doit prendre contact avec les personnes adéquates dès qu'il repère les premiers signes de décrochage ou de mal-être chez les élèves.

SECONDAIRE

Le DIAS (Dispositif Interne pour l'Accrochage Scolaire) de l'École Autrement

Ce dispositif entend être une alternative au renvoi définitif et un lieu d'accrochage scolaire travaillant sur les habiletés sociales des élèves.

Porteur du projet : Institut Sainte-Marie Châtelineau
Jean-Luc Carels et Eveline Belot
Contact : belot.evelyne@ismchatelineau.org

<http://ismchatelineau.be/notre-ecole/lecole-autrement/lecole-autrement-dias/>

Depuis six ans, l'école propose un programme, étalé sur deux semaines reconductibles, dont l'objectif est l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être qui permettent aux élèves de cultiver des relations fraternelles et coopératives à l'école et à la maison. Des ateliers sont proposés aux adolescents qui peuvent y travailler sur la connaissance d'eux-mêmes et la relation à l'Autre. Il s'agit d'ateliers sur l'estime de soi, la gestion des besoins, la gestion des émotions, l'attention au non-verbal... Ils fonctionnent sur l'échange d'expériences, éclairées par des théories psychopédagogiques et sociales. En proposant ces formations, le DIAS (Dispositif Interne pour l'Accrochage Scolaire) de l'École Autrement veut développer chez les jeunes des habiletés psychosociales qui contribueront à l'amélioration du bien vivre avec les autres et visent donc aussi à enrayer le décrochage scolaire.

Dispositif d'accrochage scolaire : un partenariat entre écoles pour lutter contre le décrochage scolaire.

L'objectif de ce dispositif est de partir de l'élève pour réveiller en lui l'envie d'être à l'école et d'amorcer un parcours de réussite

Porteur du projet : Nicole Lewahert et Youssef Boulayoun, *Institut Maris Stella à Laeken.*
Contact : nicole.lewahert.ms@gmail.com et youssef.boulayoun.ms@gmail.com

Dans leur école, les porteurs du projet ont mis sur pied des permanences en vue d'ouvrir un espace de parole pour le jeune en difficulté d'accrochage. Ils entament un travail spécifique avec les élèves qui font l'objet d'un document de demande d'intervention.

Le dispositif est présenté aux équipes pédagogiques et sous-tend une collaboration entre l'équipe de l'établissement scolaire et le Centre psychomédicosocial dans le cadre du programme de la Région de Bruxelles-Capitale qui met à la disposition des établissements scolaires des 19 communes les moyens leur permettant de favoriser et de collaborer à l'accrochage scolaire des élèves, par la lutte contre l'absentéisme, la violence et les incivilités. En interne, les porteurs du projet ont mis sur pied des ateliers et des cercles de parole pour rencontrer les objectifs des DAS. Ils estiment qu'il est souvent difficile de chiffrer l'efficacité des dispositifs car il y a beaucoup d'éléments différents qui interviennent dans l'accrochage ou le décrochage scolaire. L'enjeu principal de ce dispositif est surtout de trouver les moyens humains et financiers pour pérenniser le projet.

L'intelligence collective au service de l'accrochage scolaire

Grâce au développement de communautés d'apprentissage professionnel, les équipes pédagogiques peuvent mobiliser leurs propres ressources pour prévenir le décrochage.

Porteur du projet : François Saucin, *animateur régional pour les écoles secondaires libres de la zone 10*
Contact : animateurregional@gmail.com

Au sein des écoles libres de la zone du Charleroi et du Hainaut Sud, un réseau a été créé entre trente établissements pour élaborer des solutions aux problèmes que peuvent rencontrer les élèves.

Dans un premier temps, un Service d'accrochage scolaire a été instauré pour accueillir des jeunes pour une période volontairement courte (une quinzaine de jours). Une équipe comprenant des enseignants, des assistants sociaux et des psychologues y accompagne des jeunes qui ne sont pas encore trop éloignés de l'univers scolaire, en intervenant sur les plans psychosocial et pédagogique.

Depuis, le projet a encore mûri et, inspiré par une expérience canadienne, l'équipe travaille désormais à la mise sur pied de communautés d'apprentissage professionnel. Il s'agit de mobiliser l'intelligence collective des équipes pédagogiques pour qu'elles-mêmes trouvent leurs solutions sur des problématiques comme la création des conditions à un climat favorable aux apprentissages. L'objectif est de stimuler les compétences existantes dans les écoles pour éviter l'externalisation trop rapide des défis rencontrés au sein des classes.

CHECK AND CONNECT

Le mentorat au service de l'accrochage scolaire.

Ce programme a recours à des mentors internes à l'école et à un travail avec les élèves et leurs familles pour intervenir de façon ciblée sur le décrochage scolaire.

Porteur du projet : Virginie Hospel
Contact : virginie.hospel@uclouvain.be

<http://checkandconnect.umn.edu/>

http://3symposium.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/Check-Connect_Janosz.pdf

Le programme «Check and Connect» a pour objectif de prévenir le décrochage scolaire en augmentant l'engagement de l'élève vis-à-vis de sa scolarité et ses apprentissages. Ce projet est actuellement développé dans 6 écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles grâce au financement du Fonds Social Européen dans le cadre de l'appel à projets «Accrojump». Le programme repose sur le travail de mentors (enseignants et éducateurs de l'école formés à cet effet) et comporte quatre axes de travail.

La dimension «Connect» vise à développer une relation de confiance privilégiée avec des élèves identifiés comme «à risque de décrochage». La dimension «Check» se traduit par un suivi systématique des indicateurs de désengagement de ceux-ci au travers d'outils de monitoring.

Ensuite, une intervention individualisée peut également être prévue pour assurer l'accompagnement de ces élèves dans le développement de leurs compétences et en vue de résoudre leurs problèmes. Enfin, un partenariat est établi avec la famille des élèves suivis en mentorat.

SECONDAIRE

« Entre bienveillance et accompagnement »

Le dispositif interne d'accrochage scolaire, un outil au service de l'élève.

Le dispositif interne d'accrochage scolaire vise à prévenir le décrochage scolaire en offrant aux jeunes un lieu d'accueil et d'écoute. Il propose un accompagnement individuel et/ou collectif en vue de soutenir, écouter et accompagner l'élève dans son parcours de vie et scolaire.

Porteur du projet : Collège Pie X à Châtelaineau
 Soumia Lahdily

Contact : Soumia.lahdily@pie10.be

<https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-3-p-127.htm>

Le dispositif interne d'accrochage scolaire, créé au sein du Collège PieX, offre aux élèves qui le désire un lieu accueillant et sécurisant, un « endroit » intime où leur parole peut se libérer, les fils des situations difficiles qu'ils vivent se dénouer et un premier pas vers des solutions s'enclencher.

C'est une assistante sociale qui est en charge du dispositif mais elle travaille en collaboration avec tous les acteurs qui gravitent autour du jeune, à l'école ainsi qu'à l'extérieur. La mission de ce dispositif interne comprend d'ailleurs également la création de liens et un travail éventuel avec la famille de l'élève concerné.

Le travail effectué se base sur des outils d'accompagnements concrets : techniques d'entretien, écoute active ... Il repose sur la démarche de projet et la confidentialité qui est garantie par le secret professionnel permet l'indépendance – et donc l'autonomie – du travailleur social à l'égard de l'établissement scolaire.

Cette initiative a pu voir le jour car elle est l'émanation de la philosophie de l'école qui place l'élève au centre de l'attention de tous les intervenants.

Les médiateurs scolaires, des acteurs de la concertation locale.

Le Service de Médiation de la FWB aide à mettre sur pied
des dispositifs intersectoriels de prévention de la violence et du décrochage scolaire

Porteur du projet : Le Service dépend de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.
Contact : pour le service de Bruxelles -> Juliette VILET : juliette.vilet@cfwb.be
pour le Service en Wallonie -> Thérèse LUCAS : therese.lucas@cfwb.be
www.enseignement.be : « De A à Z : Médiation scolaire »

Le décrochage scolaire est «multi factoriel». Sa prise en charge nécessite donc l'implication coordonnée de services relevant de plusieurs secteurs : différents acteurs du monde de l'enseignement, l'Aide à la jeunesse mais aussi le secteur social.

Pour être efficace, la mise en réseau de ces acteurs sociaux se doit d'être structurée. C'est l'un des objectifs majeurs du décret Intersectoriel de 2013 qui prévoit les modalités de concertations entre le monde de l'enseignement et de l'Aide à la jeunesse.

Les missions peuvent être diversifiées : poser un diagnostic local, établir un plan d'action local collectif, garantir un accompagnement individuel des élèves en difficulté ou en danger par un service approprié, prévoir des dispositions pour les élèves de retour du SAS, utiliser les données, outils et analyses qui sont à sa disposition.

Les médiateurs scolaires affectés à une zone géographique sont présents dans nombre de lieux de concertation et contribuent à la création et au renforcement de ceux-ci. Ils participent également à différents réseaux au niveau local et contribuent à différentes actions mises en place dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire.

En dehors des présentations des projets de prévention du décrochage menés dans des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les participant(e)s au Forum d'échanges de pratiques ont pu aborder une série de questions autour des défis à relever dans ce domaine.

■ Les difficultés extérieures impactant les élèves sont désormais très présentes en classe

Pour beaucoup de participant(e)s, la lutte contre le décrochage scolaire n'a pas uniquement un objectif pédagogique (la réussite de l'élève dans ses apprentissages) mais va au-delà pour rencontrer les missions fondamentales de l'école : assurer le bien-être des élèves, les accompagner dans le développement d'eux-mêmes pour améliorer leur confiance en eux et les aider ainsi à devenir des citoyens responsables et actifs dans la société.

Quand faut-il parler de décrochage ? À quel moment commence-t-il réellement ? Comment faire la différence avec un simple mal-être ponctuel de l'élève ? Si la définition du décrochage doit encore être affinée, comme l'ont montré les débats, un constat, largement partagé, attribue aux situations de décrochage des causes multifactorielles. S'y mêlent en effet un vécu d'échec scolaire, des problèmes familiaux, des inadaptations comportementales ainsi que des difficultés psychologiques qui sont de plus en plus fréquentes.

Autre constat : le décrochage n'est que la partie visible d'un iceberg de démotivation assez générale des élèves vis-à-vis de l'univers scolaire. Cette démobilisation touche parfois les enfants très jeunes. Certaines institutrices constatent en effet des réactions de rejet dès les premières années du primaire. Les élèves de cet âge vont dire qu'ils n'aiment pas l'école ou se montrent très angoissés à l'idée d'un contrôle par exemple.

Le décrochage ne touche d'ailleurs pas que les écoles des zones défavorisées mais peut s'exprimer différemment selon les établissements. Ainsi, dans une école très cotée, on ne pointe pas de l'absentéisme ou des problèmes d'indiscipline mais plutôt une inertie totale des élèves comme expression de leur décrochage.

L'omniprésence de l'environnement de l'élève dans la classe justifie la double approche de plus en plus utilisée dans les dispositifs mis en œuvre dans les classes ou dans les écoles qui consiste à aider les élèves à la fois dans leur parcours scolaire (remédiation pédagogique, aide à l'orientation...) et à les faire réfléchir à leurs choix de vie bien au-delà de leur seul investissement professionnel.

■ De nombreux projets divers sur le terrain

Face à cela, les équipes pédagogiques ont déjà développé de nombreuses expériences sur le terrain. Les participant(e)s ont cependant exprimé leur frustration de ne pas mieux connaître ce qui se fait déjà avec succès et de perdre donc parfois du temps et de l'énergie à essayer de bricoler un projet alors que celui-ci a en réalité déjà été réfléchi ailleurs.

En dehors des projets présentés ci-dessus, d'autres expériences ont également été évoquées : de nombreux services d'accrochage mis en place par les écoles en utilisant les quelques heures de souplesse dans l'horaire des élèves ; des SAS qui ont été mis sur pied par plusieurs écoles qui, solidairement, ont mis une partie de leurs NTPP dans le pot commun pour engager le personnel adéquat ; de nombreux programmes d'accueil des nouveaux élèves et de leurs familles, des personnes-ressources à qui parler en cas de difficulté, des mises à disposition gratuite de logopèdes, de coachs internes...

Une autre option largement explorée par les établissements consiste à établir des liens, voire de véritables partenariats avec des acteurs extérieurs dont l'expertise peut être précieuse pour l'école : l'Aide à la jeunesse, des AMO ou, plus largement, des associations d'information et d'accompagnement des adolescents et de leur famille, les assistants sociaux des CPAS, des services spécialisés en matière de prise en charge psychologique ou de lutte contre les assuétudes ...



Le partenariat ne consiste plus seulement à donner une fiche d'information sur l'existence des services avec leurs coordonnées à l'accueil de septembre. Souvent, les élèves sont amenés à visiter en cours d'année les locaux de ces partenaires afin de les familiariser avec les équipes et faciliter leur recours à elles en cas de besoin. Il arrive également que les acteurs extérieurs viennent tenir des permanences dans l'enceinte de l'école.

Une affirmation est revenue dans les débats tout au long de la journée : les projets de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire doivent nécessairement être intégrés dans une politique pédagogique plus vaste, développant différentes méthodes de remédiation pour les élèves en difficulté. Il s'agit donc d'implanter au sein de l'école une véritable culture de soutien à l'élève, partant du principe que, s'il se sent bien à l'école, il n'a pas de raison de décrocher.

■ La nécessité d'une mobilisation collective

Beaucoup d'interventions ont souligné l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs (enseignants, directions, éducateurs, parents, intervenants extérieurs...) autour des élèves pour arriver à des résultats dans la lutte contre le décrochage scolaire. Celui-ci n'est en effet pas seulement l'affaire des éducateurs ou du proviseur.

Il subsiste cependant pas mal de difficultés pour définir les contours des interventions de chacun des acteurs et leur rôle respectif.

Dans certaines écoles, il est en effet parfois difficile de porter des projets de lutte contre le décrochage car les directions estiment que ceux-ci pourraient susciter une publicité négative pour l'établissement en mettant en évidence une réalité que l'on préfère souvent occulter. Pour certains professeurs, le temps que passe un élève en dehors de la classe pour participer à un processus d'accrochage est également considéré comme du temps perdu.

Les partenaires extérieurs permettent souvent aux écoles de résoudre une situation en faisant intervenir quelqu'un qui est considéré comme « neutre » par les élèves, sans connotation liée à l'autorité, et qui va pouvoir faire baisser la pression.

Cependant, ce sont les professeurs qui sont les mieux à même pour détecter précocement un élève qui va mal, ont répété pas mal de participant(e)s, l'élève qui dort en classe ou multiplie les absences, dont les résultats partent en vrille... C'est à partir de leur signalement qu'un travail pourra démarrer. C'est en fait un prolongement de la mission qui a toujours été celle d'un bon professeur : avoir un minimum d'empathie pour ses élèves de façon à pouvoir décrypter les changements de comportement, établir des profils à risques... Les projets actuels sont en réalité souvent une sorte de formalisation de cette pratique quotidienne.

Le risque existe cependant de conflit d'intérêts. Comment l'enseignant ou l'éducateur, porteur d'autorité dans son métier, peut-il exercer également un rôle de coach de vie ? Comment les équipes pédagogiques peuvent-elles intégrer l'exigence actuelle d'investissement relationnel beaucoup plus important dans les classes, tout en gardant leurs distances ? Le dérapage peut en effet être réel lorsque le professionnel de l'éducation se transforme en psychologue. Ce flou des positions est l'un des éléments qui est au cœur des collaborations avec les partenaires extérieurs et des formations suivies par les enseignants et qui sont menées avec des partenaires spécialisés en la matière.

■ Le risque d'externalisation systématique



Bon nombre de participant(e)s ont fait remarquer, tout au long de la journée, que beaucoup de situations pourraient être déverrouillées à l'intérieur même des écoles par les acteurs scolaires eux-mêmes et qu'il existe, à l'heure actuelle, une tendance grandissante à vouloir externaliser n'importe quel problème.

Le risque est de voir les enseignants dépossédés de ce qui se déroule dans leur classe où ils disposent pourtant d'une expertise évidente. Certains affirment donc qu'une partie des problèmes des élèves devraient être résolus là où ils surgissent, c'est-à-dire en classe. C'est surtout le cas de problèmes basés sur des conflits entre élèves, du harcèlement, de difficultés entre les élèves et l'enseignant.

L'adolescence est un moment où l'élève va chercher les failles chez les adultes, a fait remarquer un intervenant, et il est donc essentiel que l'équipe pédagogique montre un groupe soudé et cohérent, capable d'agir.

Conclusions

Le Forum a été l'occasion d'aller bien au-delà de la lutte contre le décrochage pour s'interroger sur ce qui pouvait raccrocher des élèves à un univers où, souvent, ils ne se sentent plus en phase. Les débats ont également été l'occasion de s'interroger sur les solutions qui existaient dans toute une série de situations problématiques qui, selon les participant(e)s, influent négativement sur le climat dans l'école : les parents rétifs aux demandes de l'école, la présence de filière de faux certificats pour justifier les absences...

Un bref sondage effectué au terme des travaux a fait ressortir ce qui a été principalement ressenti tout au long de cette journée : l'enrichissement de la pratique professionnelle par les projets présentés, les échanges avec les collègues et des intervenants extérieurs à l'école, la richesse des informations recueillies au cours des ateliers successifs, une façon conviviale d'aborder la problématique.

Les personnes présentes ont en tous cas vécu les débats avec une passion certaine et ont pu repartir avec de nombreuses expériences inspirantes et pratiques, glanées au cours de leurs rencontres.



#ÀNOUSDEJOUER

Consultation Citoyenne pour
un Enseignement d'Excellence



Un réseau en ligne d'échanges de pratiques entre enseignants

L'équipe de la Consultation citoyenne pour un enseignement d'excellence a ouvert sur le site www.anousdejouer.be un espace d'intelligence collective destiné aux professionnels de l'enseignement qui ont envie de présenter ou de partager des innovations pédagogiques. Il s'agit de dispositifs, de pratiques, d'outils dans les trois domaines qui seront abordés au travers des différents Forums d'échanges de pratiques organisés en 2018 dans le cadre du Pacte d'excellence : la différenciation des apprentissages, le décrochage scolaire ou l'intégration des élèves à besoins spécifiques.

Le processus est simple. L'onglet «Forum d'échanges» permet d'accéder, en bas de page, sur un bouton «Faites connaître votre dispositif» qui ouvre une page où l'on peut introduire toute une série d'informations : objectifs du projet, présentation, liens, ressources... On peut y accéder aussi directement sur la page d'accueil via l'onglet « Découvrir le mur digital ».

#ÀNOUSDEJOUER
Consultation Citoyenne pour
un Enseignement d'Excellence

Inscriptions Forum d'échanges Rapports Transparence FAQ

ÉCHANGE DE PRATIQUES

Ça marche!

La consultation citoyenne a permis aux acteurs de terrain d'échanger idées et pratiques lors des journées de forum. Nous les avons compilées ici pour que chacun-e puisse profiter de cette intelligence collective.
À télécharger sans modération.

Filtrer la liste: **TOUT** MATERNEL (8) PRIMAIRE (17) SECONDAIRE (1) DIFFÉRENCIATION (18) DÉCROCHAGE (1) BESOINS SPÉCIFIQUES (0)

Les classes inversées

Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages

Ce modèle part d'une idée très simple : le précieux temps de classe serait mieux utilisé si on s'en servait pour interagir et travailler ensemble plutôt que de laisser une seule personne parler. Les élèves reçoivent des cours sous forme de ressources en ligne (en général des vidéos) qu'ils vont pouvoir regarder chez eux à la place des devoirs, et ce qui était auparavant fait à la maison est désormais fait en classe, d'où l'idée de classe "inversée".

PRIMAIRE DIFFÉRENCIATION DES APPRENTISSAGES

Prof'Essor

Un dispositif de soutien à la collaboration entre enseignants

Le programme Prof'Essor met en place une méthodologie rigoureuse visant à déployer le travail collaboratif entre professionnels de l'éducation dans le but d'améliorer la qualité des apprentissages donnés aux élèves.

PRIMAIRE MATERNEL
DIFFÉRENCIATION DES APPRENTISSAGES

Le portfolio

Un outil de développement personnel

La création d'un portfolio individuel, propre à chaque élève, permet à chacun de marquer ses progrès, d'identifier ses forces et ses réussites et de transformer ses difficultés en défis. Cet outil change considérablement la posture des enseignants qui deviennent des accompagnateurs, plus que des évaluateurs. L'élève est bien acteur de ses apprentissages.

MATERNEL PRIMAIRE
DIFFÉRENCIATION DES APPRENTISSAGES

Le projet personnel

Un outil de soutien à la